

Image not found or type unknown



Délai de prescription en Espagne, modifié ces derniers temps.

Par **assou01**, le **16/04/2016** à **21:29**

Bonjour,

J'ai acheté en 2006 et à crédit, une voiture en Espagne.

En 2008, la crise économique a frappé fort ce pays et je suis obligé de revenir en France rejoindre mon épouse et pouvoir travailler. Cependant, les choses n'étaient si faciles que je l'imaginais et j'ai souffert pendant deux ans sans travail. Pendant cette période, j'ai arrêté les traites de la voiture et depuis je ne sais plus rien de mon dossier.

Maintenant, j'ai besoin d'un document en Espagne (casier judiciaire) et je ne sais pas si mon histoire pourrait influencer l'obtention de ce document ?

Merci de bien m'informer sur ce côté car ce document m'est très important.

Par **Tisuisse**, le **17/04/2016** à **08:22**

Bonjour,

Vous êtes ici sur un forum juridique de droit français, pas de droit espagnol. Voyez donc un avocat espagnol.